



# Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale



Système d'Échanges National des Centres Sociaux



## Sommaire

Les centres sociaux et espaces de vie sociale, animateurs de la vie sociale	3
Les 2 têtes de réseaux à Paris, partenaires de l'observatoire Senacs	4
Portrait des centres sociaux et des espaces de vie sociale à Paris	5
Les enfants et les jeunes dans les structures de l'AVS	9
La continuité éducative dans les structures de l'AVS	10
L'implication des jeunes dans les structures de l'AVS	12
Les centres sociaux et espaces de vie sociale, partenaires des projets territoriaux éducatifs	13
Les actions éducatives au sein des structures de l'animation de la vie sociale	14
Fiche Nationale	19



### Légende :

- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Pierre Leray, Yann Castanier et Yves Nivot.

Paris →

## Les centres sociaux et espaces de vie sociale, animateurs de la vie sociale

Les centres sociaux et espaces de vie sociale fondent leur action sur une démarche de projet global ancrée dans une dynamique territoriale.

→ ils créent les conditions favorables à l'amélioration du vivre ensemble pour agir à la fois sur les problématiques individuelles et l'environnement de vie.

→ ils prennent appui sur les potentialités des individus et des groupes pour construire des réponses concrètes aux questions majeures de la société.

→ ils adaptent leurs actions au contexte local au sein duquel ils agissent en faveur de tous les habitants.



Chaque projet partage l'ambition exprimée dans les politiques institutionnelles de réduire les disparités sociales et territoriales, de développer de nouveaux services de qualité pour toutes les familles et de soutenir la participation citoyenne.



### Le centre social et socioculturel

Il est animé par une équipe de professionnels et de bénévoles. Son projet d'animation globale vise à rompre l'isolement des habitants, à prévenir et réduire les exclusions, à renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.



### L'espace de vie sociale

Il est géré exclusivement par des associations locales, en grande majorité à l'initiative des habitant.e.s. La richesse de ses propositions est caractérisée par une dimension culturelle et festive. Il a vocation à renforcer les liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage, à coordonner et à encourager les initiatives favorisant la vie collective et l'émancipation des usagers.



### Les textes fondateurs

• Pour la Fédération des centres sociaux de France : la Charte fédérale d'Angers de juin 2000 (extrait)

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

• Pour la Caf : la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (extrait)

« Les centres sociaux et espaces de vie sociale poursuivent trois finalités (...) :  
→ L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;  
→ Le développement des liens sociaux et la cohésion spatiale sur le territoire ;  
→ La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

(Elles) visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. »

## Les 2 têtes de réseaux à Paris, partenaires de l'observatoire Senacs

### LE RÔLE DU RÉSEAU DES EVS



Le nombre d'espaces de vie sociale à Paris a significativement augmenté entre 2012 et 2023, témoignant de leur importance croissante.

Pour faire face aux défis rencontrés par ces structures, la Caf a encouragé en 2020 la formation du Réseau des espaces de vie sociale (REVS).

Cette association, co-gérée par et pour les EVS, a pour objectif la valorisation de la diversité et du savoir-faire des structures au service de la participation citoyenne.



Le REVS repose sur l'indépendance et l'adhésion volontaire de ses membres qui assurent un fonctionnement transparent, solidaire et inclusif.

Ces principes sont au cœur de la mission du réseau, visant à offrir aux habitants un accès à des services adaptés et à soutenir les initiatives locales.



L'enjeu dépasse la simple participation et vise la légitimation de l'intervention citoyenne dans les politiques publiques.

Ainsi, le REVS affirme son engagement pour un maillage associatif durable, accessible et festif en mesure d'accompagner les EVS face aux enjeux sociaux, économiques et politiques.

### LE RÔLE DE LA FÉDÉRATION

Les missions de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris sont de:

- regrouper, tisser des liens, mutualiser les expériences, établir des relations, favoriser le développement des centres sociaux et socioculturels,
- représenter les structures adhérentes auprès des pouvoirs publics, des institutions et des partenaires, au nom de l'intérêt général et commun,
- faire reconnaître et promouvoir le projet des centres sociaux, élaborer et faire valoir les grandes orientations politiques de fonctionnement et d'équipement des centres sociaux ainsi que les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations tout en respectant l'autonomie de chaque centre,
- assurer l'animation du réseau fédéral et la coordination de ses instances,
- mettre en œuvre l'appui nécessaire au développement des centres, à la création de nouveaux centres, à la promotion du projet social.



### LE RÔLE ÉDUCATIF GLOBAL DES STRUCTURES

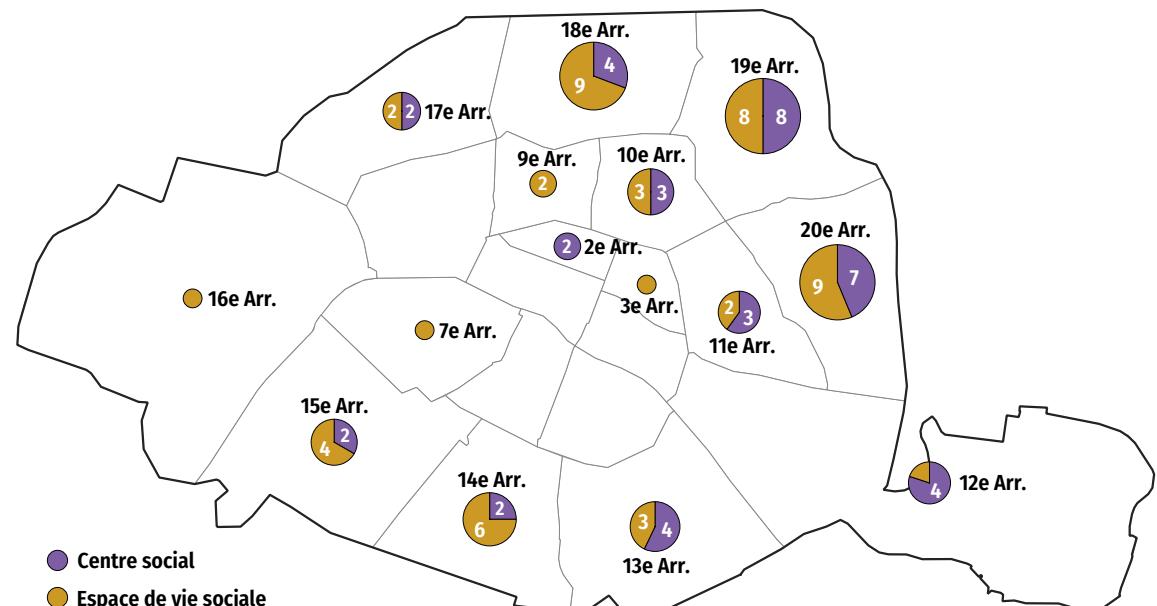
La lutte contre les inégalités éducatives est au cœur du projet des centres sociaux et socioculturels et des espaces de vie sociale.

Ouverts à toutes et tous, et accueillant les jeunes de 0 à 25 ans, ces structures d'éducation populaire accompagnent les apprentissages, favorisent le développement de l'autonomie et encouragent l'engagement des enfants et des jeunes. Elles mettent en œuvre des activités sur les temps libres (accompagnement à la scolarité, loisirs, voyages, projets éducatifs et culturels, etc.).

Promoteurs de la coéducation, centres sociaux et EVS agissent en lien et en soutien des familles, en partenariat avec les institutions éducatives, tout en prenant en compte les conditions économiques, sociales et culturelles des enfants.

## Portrait des centres sociaux et des espaces de vie sociale à Paris

→ 89 structures au total à Paris



41 centres sociaux  
agrésés par la Caf



→ 38 ont répondu à l'enquête

48 espaces de vie sociale  
agrésés par la Caf



→ 31 ont répondu à l'enquête

## Portrait des centres sociaux et des espaces de vie sociale à Paris

### TERRITOIRE D'INTERVENTION :

- 16 en Quartier Politique de la Ville
- 7 en Quartier de veille active
- 4 en Quartier vécu
- 18 hors QPV

### MODE DE GESTION :



### LES PERSONNES TOUCHÉES :

→ **223 922** personnes au total

**77 975** personnes au total

→ dont **2 052** en moyenne par structure

### LES ACTIONS D'ALLER VERS :

Tous les centres sociaux et EVS mettent en place des actions hors les murs et d'aller-vers.

**6** heures  
hors les murs par semaine en moyenne → **3** heures en médiane

**20 260** personnes touchées au total (290 en médiane)

Données des centres sociaux

Données des espaces de vie sociale



- 20 en Quartier Politique de la Ville
- 10 en Quartier de veille active
- 3 en Quartier vécu
- 2 hors QPV

## Portrait des centres sociaux et des espaces de vie sociale à Paris

Les structures de l'AVS reposent sur un principe fondamental : l'implication des bénévoles en coopération étroite avec les salariés. L'équilibre de ces structures se construit également grâce à l'engagement actif des habitants.

### LES SALARIÉ-E-S :

**367** salariés au total

- dont **24** adultes relais (0,6 ETP en moyenne)
- **11,2** salariés et **8,2** ETP en moyenne

**170** salariés au total

- dont **15** adultes relais (0,4 ETP en moyenne)
- **5,6** salariés et **3,5** ETP en moyenne



On note que le nombre moyen d'ETP bénévole et salarié est équivalent dans les structures de l'AVS, ce qui met en évidence une implication bénévole importante et continue. L'équilibre de ces structures de l'AVS repose sur l'autonomisation des habitants.

### LES BÉNÉVOLES :

→ **375 000** heures de bénévolat au total

**83** bénévoles par centre en moyenne

- **72** en médiane
- **3,7** ETP en moyenne par structure

**95** bénévoles par EVS en moyenne

- **72** en médiane
- **3,5** ETP en moyenne par structure

### AMPLITUDES HORAIRES :

→ **54** heures d'ouverture des structures (centres sociaux et EVS)

→ **41** heures d'ouverture de l'accueil

## Portrait des centres sociaux et des espaces de vie sociale à Paris

### LE BUDGET :

**559 948€**



en moyenne par structure

→ médiane : 584 773€

**210 294€**



en moyenne par structure

→ médiane : 174 650€

#### ↓ Centres sociaux

47,9%	Ville
29,9%	Caf
9%	État
4,8%	Autres partenaires
4,6%	Autre produits
2,2%	Participation des usagers

**63%** du budget est consacré à la **masse salariale**



→ **11%** aux loyers + charges courantes

#### ↓ Espaces de vie sociale

26,1%	Ville
23,4%	Caf
16,3%	Autres produits
15%	État
11,5%	Participation des usagers
7%	Autres partenaires
0,8%	Conseil régional

**61%** du budget est consacré à la **masse salariale**



→ **14%** aux loyers + charges courantes

### UNE INFLATION DES EXIGENCES ADMINISTRATIVES :

 Pour les responsables de centres sociaux : **en moyenne 51% du temps passé** est dédié à l'administratif, soit **un déséquilibre entre gestion administrative et développement des projets** pour **71%** des acteurs sondés.

 En moyenne **39%** du temps du responsable d'un EVS est **dédié aux tâches administratives et aux recherches de financements**, ce qui entraîne pour **56%** des acteurs sondés un **déséquilibre** entre la gestion administrative et le développement des projets.

## Les enfants et les jeunes dans les structures de l'AVS

Les enfants et les jeunes de moins de 25 ans sont un public cible important pour toutes les structures de l'animation de la vie sociale à Paris.

### NOMBRE DE JEUNES ET D'ENFANTS TOUCHÉS PAR LES ACTIONS, PROJETS ET SERVICES (0-25 ANS) :

**15 217**

jeunes et enfants



→ **19,5%** du public total

**30 559**

jeunes et enfants



→ **30,9%** du public total

### RÉPARTITION DES 0-25 ANS

**17%**

→ 0 - 6 ans



**33%**

→ 0 - 6 ans



**31%**

→ 7 - 10 ans



**27%**

→ 7 - 10 ans



**26%**

→ 11 - 14 ans



**13%**

→ 11 - 14 ans



**13%**

→ 15 - 17 ans



**11%**

→ 15 - 17 ans



**12%**

→ 18 - 25 ans



**16%**

→ 18 - 25 ans

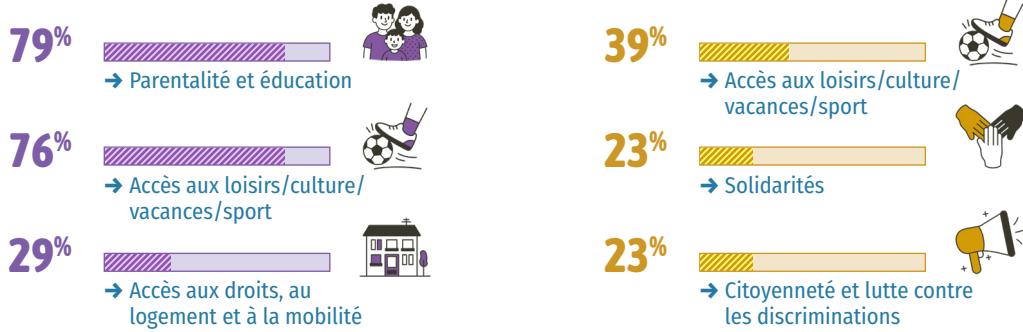


## La continuité éducative dans les structures de l'AVS

Données des centres sociaux  
Données des espaces de vie sociale

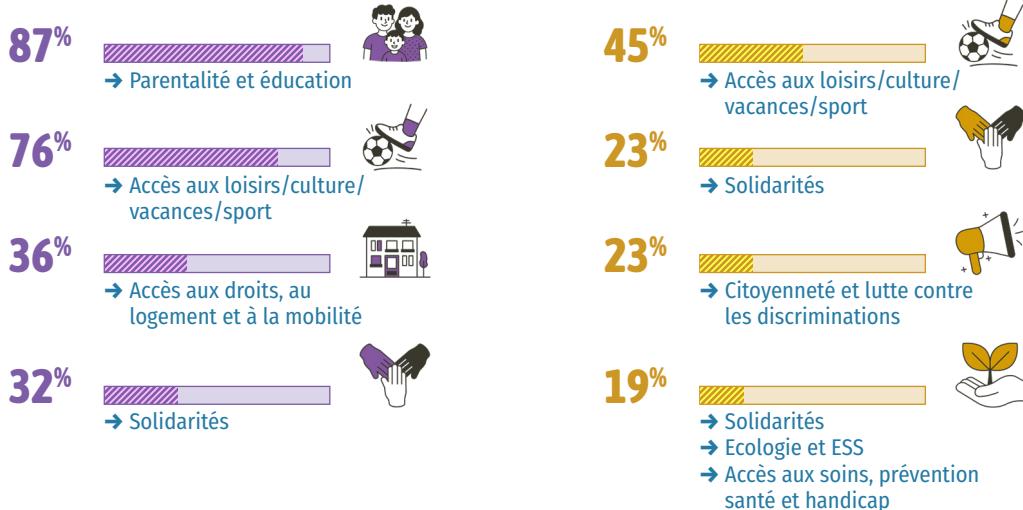
Les structures de l'animation de la vie sociale interviennent sur de multiples champs d'actions.  
Elles assurent depuis la naissance jusqu'à 25 ans une continuité éducative sur un certain nombre de sujets.

### LES PREMIÈRES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LES STRUCTURES AVS AUX JEUNES DE 0 À 25 ANS



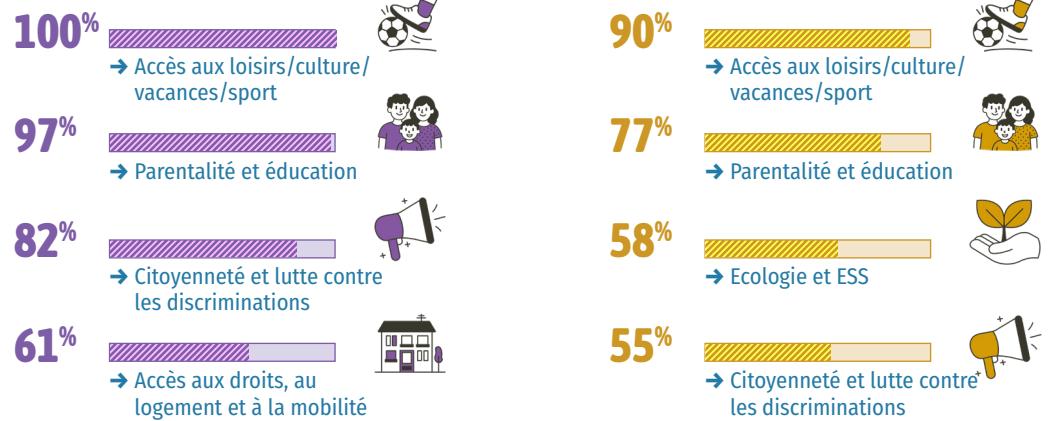
### DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES PAR TRANCHE D'ÂGE, RICHES ET DIVERSIFIÉES

#### Petite enfance (0-6 ans) :

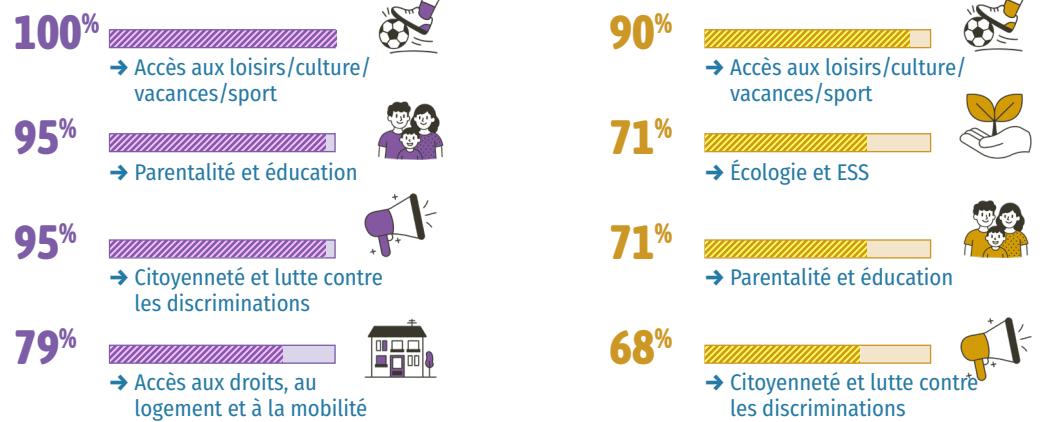


## La continuité éducative dans les structures de l'AVS

#### Enfance (7-14 ans) :



#### Jeunesse (15-25 ans) :



# L'implication des jeunes dans les structures de l'AVS

## LES JEUNES BÉNÉVOLES :

**252**

jeunes bénévoles  
d'activité ont moins  
de 25 ans



→ **7** en moyenne par centre,  
soit 12% du total

→ **32** jeunes bénévoles investis dans  
les instances de pilotage

soit **1** jeune par centre en moyenne  
et 7% du total

→ L'implication des moins de 25 ans concourt à  
leur autonomisation, au développement des  
compétences et à leur participation à la vie  
associative.

**180**

jeunes bénévoles  
d'activité au total



→ **5,6** en moyenne par EVS,  
soit 8% du total

→ **51** jeunes bénévoles dans les instances  
de pilotage

soit **2** jeunes par EVS en moyenne  
et 12% du total

→ Les **180 bénévoles** de moins de 25 ans sont répartis sur  
**22 structures** soit les deux tiers des EVS répondants.  
**9** (soit environ 1/3) ont des jeunes dans leurs instances  
de pilotage.

## LA FORMATION ET L'INSERTION DES JEUNES :

**397**

stagiaires  
au total



→ **10,4** en moyenne par centre

**54** services civiques au total

→ **1,4** en moyenne par centre

**30** jeunes en contrats d'apprentissage

→ **0,8** en moyenne par centre, soit 0,5 ETP

**249**

stagiaires  
au total



→ **8,3** en moyenne par EVS

**42** services civiques au total

→ **1,4** en moyenne par EVS

**16** jeunes en contrats d'apprentissage

→ **0,5** en moyenne par EVS, soit 0,5 ETP

Données des centres sociaux  
Données des espaces de vie sociale

# Les centres sociaux et EVS, partenaires des projets territoriaux éducatifs

Les structures sont impliquées dans des partenariats institutionnels et participent à un certain nombre d'instances de coordination. Elles sont des acteurs opérationnels tout en ayant leur place dans la coconstruction des politiques territoriales.

Données des centres sociaux  
Données des espaces de vie sociale

## CTG (Convention territoriale globale)

**45%**

des centres y sont inclus (17 structures)  
mais seulement 13 participent, conviées  
de fait via les Projets sociaux de territoire.

**16,1%**

soit 5 associations concernées

## Cité éducative

**46%**

soit 11 centres concernés

**25%**

soit 8 associations concernées

## PEDT (projet éducatif de territoire)

Les structures contribuent au schéma  
directeur.

**63%**

soit 24 centres concernés

**8%**

soit 3 centres concernés

**25%**

soit 8 EVS concernés

**9,7%**

soit 3 EVS concernés

## Les actions éducatives au sein des structures de l'animation de la vie sociale

Le soutien apporté aux actions petite enfance, enfance et jeunesse menées dans les centres sociaux et les EVS vise à renforcer les projets locaux qui favorisent l'engagement et l'accompagnement des jeunes et des familles à travers une offre diversifiée.

### ACCUEIL JEUNES ENFANTS

**16%**  
soit 6 centres concernés



### LES LAEP

**8%**  
soit 3 centres concernés



**7%**  
soit 2 EVS concernées



### LES PRESTATIONS PÉRI-SCOLAIRES ALSH

**32%**  
soit 12 centres concernés



**7%**  
soit 2 EVS concernées



### LES CLAS

**87%**  
soit 33 centres concernés



**43%**  
soit 13 EVS concernées



Données des centres sociaux  
Données des espaces de vie sociale

### LES REAAP

**30**  
centres sociaux  
**24**  
EVS  
ont réalisé **71** actions financées



## Les actions éducatives au sein des structures de l'animation de la vie sociale

Données des centres sociaux  
Données des espaces de vie sociale

### LES FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS

**1** centre social concerné  
(Cerise)



**1** espace de vie sociale concerné



### LES PROMENEURS DU NET

**9** centres sociaux concernés  
**8** EVS concernés



### LES POINTS INFORMATIONS VACANCES

Pour lutter contre le non-recours aux dispositifs vacances, la Caf de Paris a souhaité mettre en place des Points informations vacances (PIV) implantés dans des structures d'animation de la vie sociale sur l'ensemble du territoire parisien. Le rôle des PIV est donc d'informer les habitants, de faciliter l'accès aux aides et dispositifs vacances et d'accompagner la mise en place d'un projet vacances familles ou enfants.

**24**  
dans les centres sociaux  
(1 nouveau en 2023, au centre social CEFIA - 17<sup>e</sup> arrondissement)

**5**  
dans les EVS



Exemples d'actions portées par les PIV :



→ les séjours enfants collectifs  
(dispositif d'aide aux vacances de la Caf, dans le cadre de VACAF). Il a concerné 140 enfants en 2023 (sur 6 centres sociaux et 1 EVS)



→ le dispositif "premiers départs" :  
56 enfants (de 3 à 17 ans) ont ainsi effectué leur premier séjour.

## Les actions éducatives au sein des structures de l'animation de la vie sociale

Les structures de l'animation de la vie sociale sont soutenues à travers un ensemble de dispositifs qui accompagnent les enfants et les jeunes tout au long de leur parcours.

Ces dispositifs, présentés dans ces pages, constituent un levier essentiel pour garantir l'égalité d'accès aux services et renforcer la cohésion sur le territoire parisien. Ils traduisent l'engagement des partenaires pour favoriser le vivre ensemble et soutenir la continuité éducative via l'offre globale proposée par les structures de l'animation de la vie sociale.

### LES LIEUX D'ACCUEILS ENFANTS/PARENTS (LAEP)

→ Ce sont des espaces de rencontres, d'écoute et d'échange destinés aux parents et à leurs jeunes enfants âgés de zéro à 6 ans. Les familles sont accueillies par des professionnels ou des bénévoles formés à l'écoute, présents pour soutenir la relation entre l'enfant et ses parents.

L'accès est libre, gratuit et sans inscription préalable.



→ Les LAEP offrent des espaces de socialisation et de soutien à la parentalité. Ils permettent notamment de :

- mettre à disposition des jeux favorisant la relation adulte-enfant et l'exploration,
- préparer l'enfant à la vie en collectivité (crèche, école) en l'accompagnant dans les premières séparations,
- favoriser les échanges entre parents autour des étapes clés du développement de l'enfant,
- délivrer des conseils et informations sur l'éducation, la santé et le bien-être des jeunes enfants.

### LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)

→ Ils accueillent les enfants de moins de 6 ans, soutiennent les parents et contribuent au développement global et social du jeune enfant. Ils sont gérés par des collectivités locales ou par le secteur associatif.



#### DES ACTIONS AUX EFFETS MULTIFORMES

Les actions portées par les centres sociaux et les espaces de vie sociale concourent à l'objectif global de la politique d'animation de la vie sociale : soutenir les initiatives locales qui favorisent la continuité éducative, l'autonomie des jeunes, la parentalité et le vivre-ensemble. Les structures de l'AVS contribuent à renforcer la cohésion sociale sur le territoire, à sécuriser les parcours des enfants et des jeunes et à soutenir les familles dans leur rôle éducatif. Ensemble, ces actions participent à créer des environnements favorables à l'épanouissement, à l'inclusion et au développement de chacun.

## Les actions éducatives au sein des structures de l'animation de la vie sociale

### LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

→ Ils proposent des temps éducatifs complémentaires à l'école, organisés pendant les périodes scolaires et/ou extrascolaires. Dans un cadre sécurisant, ils permettent le développement, l'épanouissement et la socialisation des enfants à travers des activités variées.

#### ACCUEILS EN TEMPS PÉRISCOLAIRE :

- les jours d'école, le matin, le temps méridien et/ou le soir.
- le mercredi, en demi-journée ou en journée complète, lorsqu'il n'y a pas école.

#### ACCUEILS EN TEMPS EXTRASCOLAIRES :

- pendant les vacances scolaires.
- le samedi sans école,
- le dimanche.



### LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCALARITÉ (CLAS)



→ Il s'adresse aux enfants du CP au lycée qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école.

→ Le CLAS vise à accompagner les parents dans le suivi et la compréhension de la scolarité de leurs enfants, et dans leur dialogue avec l'école. Actions ciblées sur l'assiduité scolaire, la régularité et l'organisation du travail personnel, l'acquisition de méthodes de travail, l'ouverture culturelle sous toutes ses formes, ainsi que le développement de l'envie d'apprendre et du plaisir de découvrir. Il se traduit par des actions éducatives hors temps scolaires.



### LA PRESTATION DE SERVICE JEUNE

→ Elle accompagne les adolescents et les jeunes adultes âgés de 11 à 25 ans dans leur autonomie, leur engagement, leur participation à la vie sociale, culturelle et citoyenne et leurs projets, en consolidant notamment la fonction éducative des professionnels.

→ Les actions peuvent porter sur l'accompagnement des projets individuels ou collectifs, la valorisation de l'expression et de l'initiative des jeunes, le renforcement du lien social, l'ouverture à de nouvelles expériences et la construction d'un parcours favorisant l'émancipation et l'égalité des chances.

## Les actions éducatives au sein des structures de l'animation de la vie sociale

### LE RÉSEAU D'ÉCOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ (REAAP, FONDS NATIONAL DE LA PARENTALITÉ)



- Le REAAP s'appuie sur un **réseau de parents, de bénévoles et de professionnels** qui mettent en place ensemble des initiatives pour renforcer, par le dialogue et l'échange, les compétences parentales et la confiance des parents dans leurs capacités éducatives.
- Le soutien à la parentalité portée par la branche Famille s'adresse à tous les parents, futurs parents, parents, beaux-parents ou toute personne exerçant une fonction parentale qui s'interrogent sur l'éducation et le bien-être de leurs enfants, quel que soit leur âge. L'enjeu est de **favoriser le recours à des espaces de soutien à la parentalité accessibles et adaptés à leurs besoins**.

### LES PROMENEURS DU NET



- Ce sont des **professionnels de la jeunesse (éducateur, animateur...) ou de la parentalité (référent famille)** qui, dans le cadre de leur travail dans une structure, assurent une entrée en relation avec les jeunes et les parents **sur Internet et les réseaux sociaux** (Instagram, Facebook, Snapchat, etc.). Le Promeneur du Net les écoute, les conseille, répond à leur question ou les oriente vers la structure la plus adaptée. Le Promeneur du Net soutient également les jeunes et les parents dans la réalisation de leurs projets.

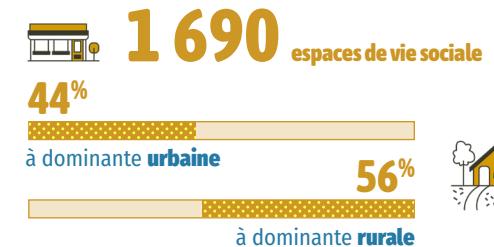
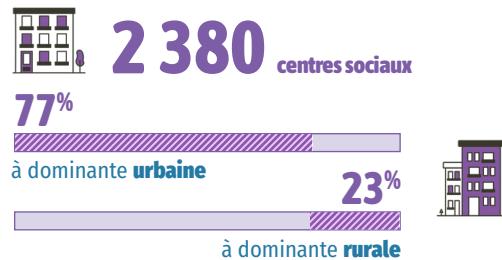


### LES FOYERS JEUNES TRAVAILLEURS

- Ils proposent aux **jeunes de 16 à 25 ans en activité ou en voie d'insertion sociale et professionnelle des logements abordables et un accompagnement adapté**. Ils contribuent ainsi à l'autonomisation des jeunes et encouragent la mixité sociale.

## Fiche nationale

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale



**5,7 millions**  
habitants touchés par l'action des centres sociaux

**28 800**  
bénévoles dans les instances de pilotage

**61 670** salariés

↓

**101 600**  
bénévoles d'activités

**12,2 ETP en moyenne par structure**

**1,8 millions**  
habitants touchés par l'action des EVS

**16 000**  
bénévoles dans les instances de pilotage

**9 600** salariés

↓

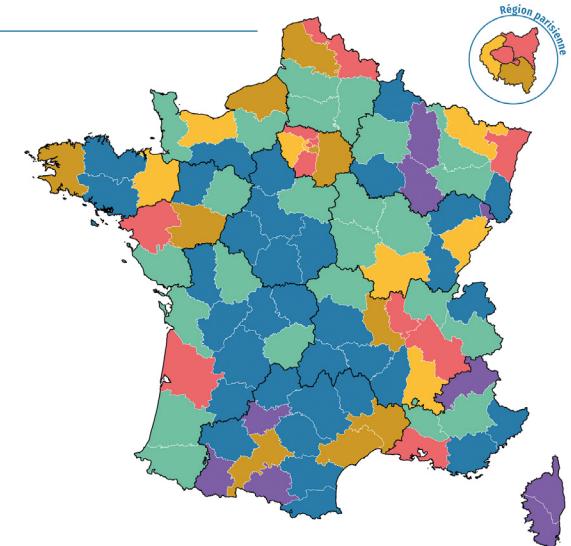
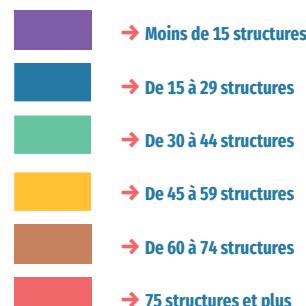
**56 600**  
bénévoles d'activités

**2,9 ETP en moyenne par structure**

**694 300€** budget moyen

**112 800€** budget moyen

### Densité de répartition des structures



## COORDINATION DÉPARTEMENTALE

**Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris**  
23 rue Mathis, 75019 Paris  
[paris.centres-sociaux.fr](http://paris.centres-sociaux.fr)

**Réseau des espaces de vie sociale parisiens**  
37/39 rue des Orteaux 75020 Paris  
[www.revs.fr](http://www.revs.fr)

**Caf de Paris, Direction d'Action Sociale**  
**Politique de l'Animation de la vie sociale**  
50 rue du Docteur Finlay  
75750 Paris CEDEX 15  
[bp-as-animation-vie-sociale@caf75.caf.fr](mailto:bp-as-animation-vie-sociale@caf75.caf.fr)

## PROJET SENACS

**Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux - rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.**

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :  
→ [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

**Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn** - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS

## COORDINATION NATIONALE

**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF  
→ **Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couëtil**  
Fédération des centres sociaux et socioculturels de France - FCSF → **Anne Fleury-Raemy**

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône  
→ **Élisabeth Caron et Éva Bernard**

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux - AURACS → **Fabrice Gout**

Coordinateur national → **Alexis Gruyer**

Coordination - Secrétariat de rédaction → **Agnès Bureau**

Graphisme → **Tip! - Thibault Pilard**



## PROJET → édition 2024



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

